

Le 2 décembre 2024

3 JOURS DE CARENCE ET 90% DU SALAIRE !



Le Gouvernement ouvre un nouveau front dans sa guerre contre les fonctionnaires.

Il s'attaque cette fois à un droit essentiel du statut : le congés de maladie ordinaire.

Pour dissuader un maximum d'agents de s'arrêter pour se soigner, le PLFSS 2025 prévoit l'instauration de 3 jours de carence, et un décret prévoit de baisser la rémunération du congés maladie à hauteur de 90% du salaire, contre 100% actuellement.

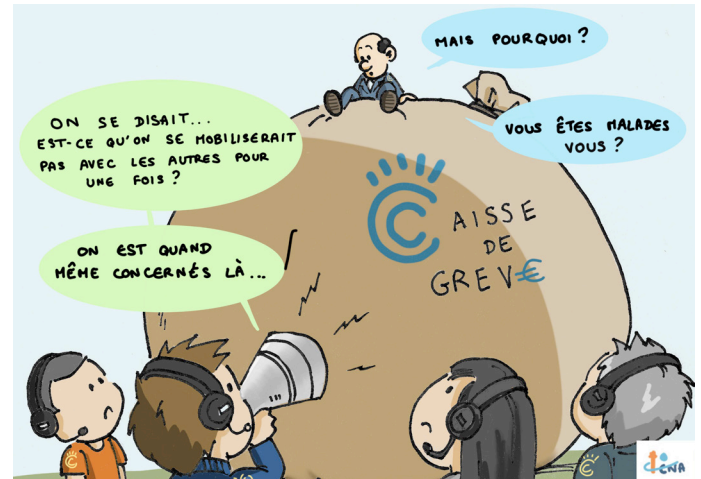
ENCORE UNE PERTE DE DROITS

Alors que le budget 2025 n'est pas encore voté et que l'ensemble des organisations syndicales s'opposent à cette perte de droits, **le Gouvernement refuse tout dialogue.**

Le ministre de la Fonction Publique justifie un "alignement avec le privé"... Mais il oublie de dire dans le même temps, que si la législation impose bien trois jours de carence pour les salariés du privé avant le versement des indemnités journalières de la Sécurité sociale, **environ 70 % des salariés bénéficient d'accords d'entreprise ou de conventions collectives qui compensent ces jours via un maintien de leur salaire par l'employeur.** Dans le secteur public, aucune prise en charge similaire n'est ou ne sera prévue.

La réforme n'alignera rien du tout, à l'inverse des déclarations du Gouvernement qui prétend agir pour plus d'équité, au détriment des fonctionnaires.

En outre, contrairement aux idées reçues, le dernier rapport de la DGAFP, publié le 15 novembre, indique que l'écart entre fonctionnaires et salariés du privé est loin d'être aussi substantiel qu'annoncé : seul 1,7 jour en moyenne les sépare.



LES ICNA SONT CONCERNÉS

Certains diront sûrement qu'ils travaillent ardemment à ce que les ICNA aient une dérogation... Probablement les mêmes qui prétendaient que la loi de Transformation de la Fonction Publique ne concernerait pas les ICNA, qui garderaient une CAP compétente en matière de mobilité ou d'avancement... ou encore que la réforme des retraites n'impacterait pas les ICNA car ils venaient d'obtenir l'ouverture d'États Généraux... Et à la fin, la réforme s'applique !

La réalité, c'est que les ICNA sont bel et bien concernés par les réformes de la fonction publique.

Oui, y compris pour un ICNA, avec 3 jours de carence et la baisse de la rémunération à 90%, **c'est une perte de rémunération substantielle qui sera mise dans la balance.**

Pourtant, quand on connaît la promiscuité induite par une tour de contrôle, ou une position de contrôle, **les contrôleurs attendent que des considérations autres que financières entrent en ligne de compte quand il s'agit de s'arrêter pour se soigner, ou protéger ses collègues !**

**VOUS AVEZ JUSQU'AU MARDI 3 DÉCEMBRE À MIDI
POUR VOUS DÉCLARER GRÉVISTE SUR OLAFATCO
CONTRE LES 3 JOURS DE CARENCE ET LES 90% DU SALAIRE
GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE 2024**

ICNA, informez-vous, rejoignez-nous

Notre site : www.icna.fr | Nous contacter : unsa@icna.fr

